



Verruyes, le 13 mai 2024

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Vendredi 17 mai 2024 à 18 H 30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


**Le Maire,
Patrick CAILLET**



ORDRE DU JOUR :

- 1/ Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique stagiaires, titulaires ou contractuels (décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023).
- 2/ Protection sociale complémentaire des agents communaux.
- 3/ Adhésion à l'ADM79.
- 4/ Adhésion au CAUE79.
- 5/ Adhésion à ID79.
- 6/ Redevance Flower Camping Coté Lac.
- 7/ Redevance village de Gîtes des Terres de l'Étang.
- 8/ Délibération sur les délégations du conseil municipal au maire.
- 9/ Délibération sur le temps de travail du coordinateur du réseau Bibliothèques-nomades.
- 10/ Organisation d'une réunion publique d'information par les services de l'état sur la situation passée, présente et à venir du plan d'eau.
- 11/ Demande d'une rencontre entre les responsables du SMBVSN et les membres de la Commission Transition Écologique, ou de l'ensemble du Conseil Municipal, pour commencer à tracer des perspectives d'avenir pour le plan d'eau.
- 12/ Analyses déjà réalisées et analyses complémentaires à celles des boues de la réserve de pêche, notamment dans la zone de baignade (eau et boue) et la zone de pêche, ainsi que dans les deux ruisseaux principaux.

Questions diverses :

Points d'étape sur le chemin de Froidefond, les stages CACES et le recrutement d'un agent.